



# Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope et Espace Naturel Sensible du Plateau de Véry et Sangle

---

## Plan de gestion simplifié 2022-2026



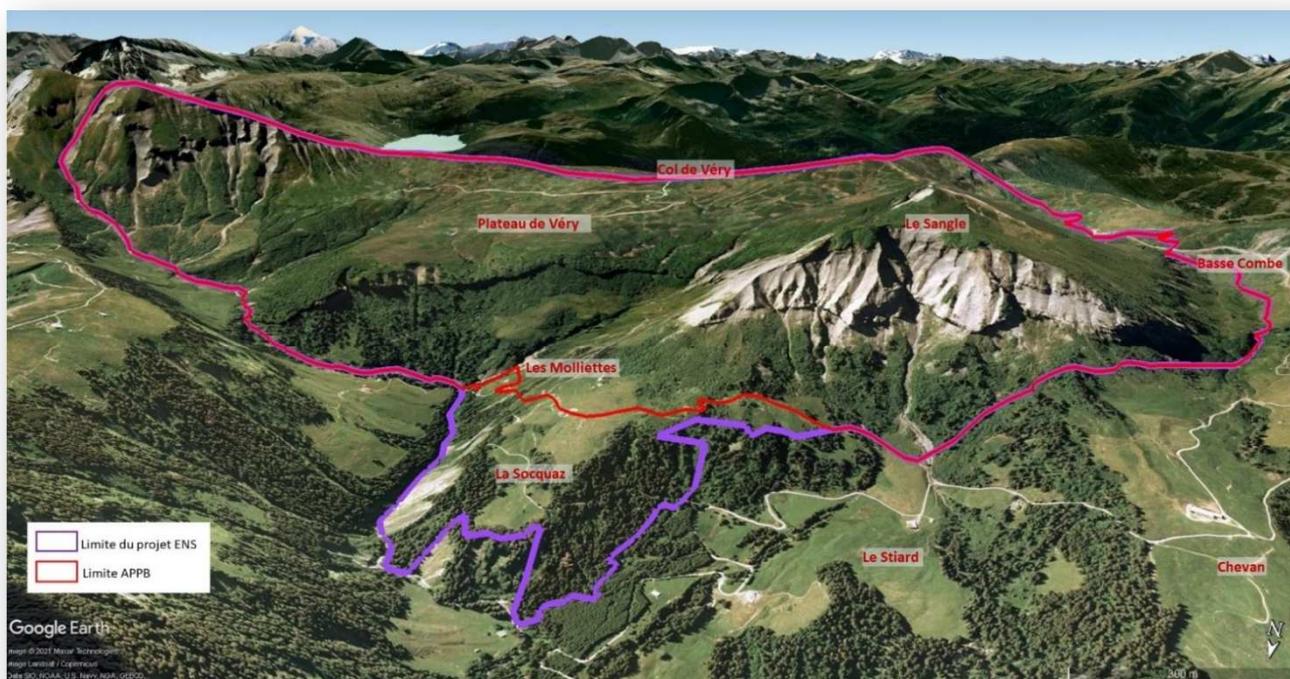
# Le Plateau de Véry et Sangle

## Présentation

Le Plateau de Véry et du Sangle se situe au sud de la Commune de Praz-sur-Arly, en limite haute du versant limitrophe de la commune savoyarde de Hauteluce. Il bénéficie depuis 2016 du statut d'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB). Ce statut se justifie de par la présence d'un biotope favorable à l'accueil de plusieurs espèces protégées. Il bénéficie également depuis 2022, de la labélisation Espace Naturel Sensible de Haute-Savoie (181 sites à

l'échelle du Département) qui permet de mener des actions de conciliations des usages et de la préservation de la biodiversité.

Le site se situe à une altitude moyenne de 1800 m et couvre une surface de 526 ha. On y accède par la route du Leutaz (depuis Megève) ou par le Col des Saisies, côté savoyard, puis le Col de Véry.



Le Plateau de Véry et du Sangle a accueilli jusque dans les années 1950 une activité pastorale dynamique qui a favorisé le maintien de l'ouverture et de la diversité des milieux. Avec la mécanisation et la modernisation des pratiques agricoles et forestières, les milieux les plus difficiles d'accès ont été peu à peu abandonnés et sont aujourd'hui recolonisés par les landes ou les ligneux.

On retrouve cependant aujourd'hui de grands espaces ouverts et de prairies d'altitude à vocation pastorale dédiés au pâturage de génisses et vaches laitières. Le site abrite également de nombreuses zones humides, dont la présence s'explique par la présence de couches d'argiles qui rend les sols en partie imperméables. Le site est également très fréquenté par de nombreux pratiquants en toute saison.



# État de lieux de la connaissance du site

## Flore et habitat

Bien que très variée (363 espèces inventoriées), la flore présente sur le site n'abrite que très peu d'espèces à forte valeur patrimoniale. Une seule espèce protégée est l'Orchis de Traunsteiner (photo ci-contre). Le site est en revanche couvert sur plus de la moitié par des habitats remarquables. C'est le cas des landes à rhododendrons, d'une majeure partie des zones humides, des prairies à nard riches en espèces floristiques (photo en bas à gauche). On note également quelques éboulis et falaises et des forêts subalpines d'épicéa.

**L'intérêt du site réside en partie dans la juxtaposition de milieux, en particulier l'imbrication des pelouses, des zones humides, des landes et des habitats rocheux. Les habitats naturels sont globalement en bon état de conservation.**

En synthèse, la valeur patrimoniale du site est constituée par la présence :

- de 6 habitats d'intérêt européen (considérés comme rares à l'échelle européenne) en bon état de conservation
- d'espèces protégées dont plusieurs sont d'intérêt européen (Tétras lyre, Aigle royal, Damier de la succise, Grand murin...)

## Les activités socio-économiques

### 🌀 Le pastoralisme

L'activité pastorale est la principale activité de par les pratiques de pâturage sur l'ensemble des prairies, sachant que ces surfaces sont essentielles dans le système d'exploitation des exploitants concernés. A l'image de nombreux territoires de montagne, ce site a connu un déclin de l'activité pastorale, visible notamment en termes de fermeture des paysages. Aujourd'hui, ce site est découpé en 5 alpages dont 2 laitiers (transport du lait en coopérative).

### 🌀 Les activités cynégétiques

Le site de Véry, intègre d'une part l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Praz-sur-Arly mais aussi le Groupement d'Intérêt Cynégétique (GIC) du Val d'Arly. Sur le

## Faune

138 espèces animales sont connues à ce jour dont 77 oiseaux, 30 insectes, 20 mammifères, 6 reptiles et amphibiens et 4 arachnides. Parmi toutes ces espèces 36 sont patrimoniales.

Une des espèces à enjeux est le Tétrás lyre. L'espèce fait depuis plusieurs années l'objet de suivis particuliers sur le site. En effet, la population présente ici est remarquable à l'échelle des Alpes du Nord françaises. Ce secteur est en effet encore peu équipé de remontées mécaniques et constitue le seul espace vierge entre les domaines skiabiles de Megève et de Praz sur Arly. Les observations faites depuis 2012, montrent cependant une fréquentation croissante sur l'ensemble du site en hiver du fait de l'essor de la pratique de la raquette et du ski de randonnée.

site de Véry, les espèces suivantes peuvent être chassées : Chamois, Chevreuil, Sanglier, Cerf élaphe, Lièvre variable, Tétrás lyre, Lagopède alpin et Bartavelle.

### 🌀 Les activités de loisir

Le site est fréquenté toute l'année par le grand public, pour la pratique de nombreuses activités : randonnée pédestre, à ski ou équestre, VTT, trail, snowkite, escalade en falaise ou sur glace...

Globalement la fréquentation est en très forte hausse et entraîne un risque accru de conflits d'usage ou de dégradation de milieux. Depuis 2013, un secteur de mise en défens est d'ailleurs installé, en hiver, sur le Sangle pour préserver les sites d'hivernage du Tétrás lyre.





# Synthèse de l'évaluation

## Une biodiversité remarquable à préserver

De par la biodiversité qu'il héberge, ce site est particulièrement intéressant même si la plupart des milieux et espèces sont plutôt représentatifs des montagnes de Haute-Savoie. Quelques habitats et espèces d'intérêt se distinguent. Il s'agit d'une part de la nardaie riche en espèces, en particulier celle du plateau de Véry et d'autre part des zones humides qui abritent de beaux bas-marais.

Pour la faune, citons le Tétraz lyre et l'Aigle royal, qui niche dans les falaises. Quelques compléments d'inventaire seraient à réaliser, en particulier concernant les papillons et les odonates (libellules).

En termes de fonctionnalité, le site se situe en tête de bassin versant, et les zones humides présentes participent à la régulation des niveaux d'eau dans les torrents, en retenant l'eau en période de forte précipitation ou de fonte des neiges, et en la restituant en période de sécheresse.

## Diagnostic pastoral

Le maintien et le redéploiement des pratiques pastorales contribuant à la richesse du site est l'enjeu socio-économique le plus important pour cet espace d'altitude. A moyen terme et afin de concourir aux objectifs de conservation ainsi que de restauration d'un certain nombre d'habitats, des améliorations complémentaires pourraient-être réalisées (en lien avec la Stratégie Pastorale du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles porté à l'échelle du territoire par la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc).

## Tourisme et pratiques sportives

Le second enjeu important est l'encadrement des pratiques sportives et de loisirs. En effet, le site est un haut lieu touristique, outre la labellisation ENS ce site est réglementé par l'APPB qui encadre les activités. Toutes les actions se font sur la base du volontariat des acteurs donc pour une bonne conciliation entre l'ensemble des usages du site il est nécessaire de travailler avec les acteurs du tourisme et des organisateurs de manifestations sportives.

Il s'avère nécessaire de renforcer la communication, notamment sur la réglementation liée à l'APPB, la sensibilisation pour la préservation de ce site ainsi que le respect de l'activité pastorale.



## Enjeux de connaissance

Plus que de connaissance, les enjeux sont de compréhension du rôle écologique que certains milieux ont pour des espèces d'intérêt et dont la présence peut être indicatrice de l'état de conservation des habitats. L'actualisation de certains inventaires devient ainsi nécessaire.

# Objectifs de conservation du patrimoine naturel

Compte tenu des enjeux de préservation des habitats et des espèces, l'objectif général retenu pour le site est de :

## ➤ Maintenir le bon état de conservation des habitats d'intérêt communautaire :

- **Les zones humides** : en aménagement des secteurs de mise en défens et/ou des points d'accès à l'eau équipés (notamment points d'abreuvement avec flotteur et abords stabilisés),
- **Les Nardaies riches en espèces** : en adaptant la gestion du pâturage afin de garantir le maintien de l'ouverture et de la diversité des milieux.



## ➤ Maintenir le bon état de conservation des espèces patrimoniales :

- **Le Tétraz lyre** : en renforçant la mise en défens (communication et moyens complémentaires),
- **L'Aigle royal** : en informant de la présence de nid et de couple en reproduction dans les falaises utilisées par les pratiquants d'escalade.

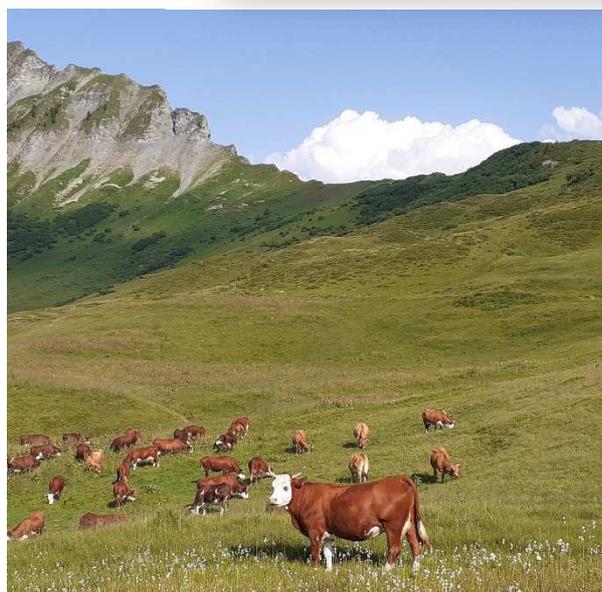


# Objectifs de maintien et de redynamisation de l'activité pastorale

L'activité pastorale étant primordiale pour le maintien de l'ouverture des milieux et étant la principale activité sur le site, l'objectif général retenu est de :

## ➤ Maintenir une activité et des surfaces pastorales :

La réalisation de diagnostics agro-environnementaux à l'échelle des alpages, en étroite concertation avec propriétaires et exploitants, permettra de dresser un état des lieux des équipements existants, des enjeux présents (en particulier liés aux milieux naturels et espèces présentes) afin de dresser des préconisations d'actions à mettre en place pour concourir à la préservation de la richesse du Plateau de Véry et du Sangle (mise en défens de zones humides, aménagement de points d'abreuvement, travaux de réouverture de milieux...).



## ➤ Répondre au besoin de pérennisation et de modernisation de l'activité

L'évolution des pratiques pastorales des dernières décennies et l'absence d'améliorations pastorales récentes constituent un enjeu pour le maintien des pratiques pastorales ainsi que de la diversité de ses espaces. Afin de pouvoir mener des actions et bénéficier du soutien financier des politiques publiques en faveur des espaces pastoraux, il s'avère nécessaire de poursuivre la démarche de création d'une Association Foncière Pastorale (AFP). Cette association syndicale de propriétaires (publics et privés) pourra porter pour le compte de ses membres les projets de maintien, voire de redynamisation, de l'activité pastorale (exemple de la sécurisation de la ressource en eau, des accès, de la reconquête pastorale ainsi que de restauration de milieu).



## Objectifs de sensibilisation et de connaissance

Quel que soit la saison, le site est de plus en plus fréquenté, notamment avec l'essor de nouvelles activités sportives. Afin de concilier tous les usages et la préservation de la biodiversité, un travail de sensibilisation doit être mené en parallèle de l'actualisation des connaissances des espèces à enjeux :

### 🌀 Sensibilisation des publics :

- Canalisation de sentiers,
- Animations auprès des publics (usage pastoraux, faune, flore, ...),
- Animations scolaires,
- Actualisation de la réglementation de l'APPB,
- Création d'outils de communication (plaquettes, mise à jour des panneaux existants, ...).

### 🌀 Sensibilisation des professionnels du tourisme et des sports de nature :

- Concertation avec les organisateurs des manifestations sportives,

- Formation des professionnels du tourisme,
- Sensibilisation des acteurs de l'escalade.

### 🌀 Amélioration des connaissances :

- Actualisation des diagnostics des habitats de reproduction et d'hivernage du Tétralyre,
- Suivi de la nidification de l'Aigle royal,
- Recherche de la flore patrimoniale historiquement identifiée,
- Recherches des papillons et libellules d'intérêt dont la présence ou l'absence sont des indicateurs de l'état de conservation des milieux.



# INFORMATIONS PRATIQUES



## REGLEMENTATION DU SITE EN APPB



Du 15/03 au 15/08



En dessous de 300m



De la faune  
du 15/03 au 15/08

## CONTACTS :

- **Mairie de Praz-sur-Arly :**  
36 Route de Megève, 74120 Praz-sur-Arly  
[accueil@mairie-prazsurarly.fr](mailto:accueil@mairie-prazsurarly.fr)  
04 50 21 90 28
- **Partenaires rédacteurs du document :**
  - **Conservatoire d'Espaces Naturels Asters-CEN74**  
Marion DE GROOT  
[marion.degroot@cen-haute-savoie.org](mailto:marion.degroot@cen-haute-savoie.org)  
04.55.66.91.96
  - **Société d'économie Alpestre**  
Aurore SCHACK  
[seaterritoire@echoalp.com](mailto:seaterritoire@echoalp.com)  
04.50.88.37.74

Crédits photos : M. de Groot, FDC74, G. Garcel, A. Guillemot, K. Gurcel, J. Heuret, A. Schack,

